



CONCOURS D'EXPRESSIONS

« ECRIRE ET DECRIRE LA NATURE DE CHARTREUSE AVEC ROUSSEAU »

En vous inspirant de cette phrase de Jean-Jacques Rousseau :

« Faire route à pied par beau temps, dans un beau pays, sans être pressé, et avoir pour terme de ma course un objet agréable... »

(Extrait de « Les Confessions, le paysage alpestre, livre IV ». 1765)

Exprimez-vous au choix, selon vos envies : Poésie, chanson, photographie, nouvelle, slam, dessin, comptine, peinture, ou graphisme

ARTICLE 1 : OBJET DU CONCOURS

Le Parc naturel régional de Chartreuse, l'Association des Amis du Parc naturel régional de Chartreuse et l'Association d'animation de la vallée des Echelles, co-organisent un concours d'expressions ayant pour cadre l'année Rousseau en 2012, commémorant le tricentenaire de la naissance du philosophe et écrivain.

ARTICLE 2 : DATES et CALENDRIER DU CONCOURS

Le concours est ouvert à partir du 1er janvier 2012.

26 mars 2012 : Fin de remise des œuvres écrites et sonores, cachet de la Poste faisant foi

09 mai 2012 : Fin de remise des œuvres plastiques, cachet de la Poste faisant foi

26 mai 2012 : Remise des prix et présentation des œuvres lauréates

ARTICLE 3 : CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ce concours est gratuit et ouvert à tous.

Les participants seront obligatoirement des amateurs, et présenteront une œuvre originale et inédite qui n'aura fait l'objet d'aucune parution, édition, exposition ou représentation.

Chaque participant, ne pourra concourir qu'une seule fois et pour un seul mode d'expression.

L'inscription au concours entraîne l'acceptation du règlement.

ARTICLE 4 : MODES d'EXPRESSION et CATEGORIES DE PARTICIPATION

- Expression écrite en langue française : **style Nouvelle**
 - Contribution jeunes (niveau collège et lycée)
 - Contribution adultes

- Expression écrite en langue française : **style Poésie**
 - Contribution jeunes (niveau collège et lycée)
 - Contribution adultes

- Expression plastique : **dessin, peinture, photographie, ou graphisme**
 - Contribution jeunes (niveau primaire)
 - Contribution jeunes (niveau collège/lycée)
 - Contribution adultes

- Expression sonore (texte lié à une mélodie, un rythme musical) : **slam, chanson ou comptine**
 - Contribution jeunes (niveau primaire)
 - Contribution jeunes (niveau collège/lycée)
 - Contribution adultes

ARTICLE 5 : CONDITIONS DE FORME ET D'ENVOI

-Expression écrite (nouvelle ou poésie) : Une seule œuvre pourra être proposée (ex : soit une nouvelle, soit une poésie, mais pas une de chaque).

3 pages maximum, dactylographiées sur informatique, paginées.
L'œuvre proposée devra comporter un titre.

Le respect de l'orthographe et de la grammaire seront des éléments pris en compte dans le choix des lauréats.

Langue d'expression : Français

Police de caractère : Arial

Taille de caractère : Corps 12

Interligne : simple

→ **Les œuvres produites, non signées, sont à envoyer par courriel à :**

aave73@yahoo.fr

Sujet : Concours « Ecrire et décrire la nature de Chartreuse avec Rousseau »

Pièce jointe 1 : l'œuvre produite, avec titre obligatoire

Pièce jointe 2 (*obligatoire – l'absence de ce document est éliminatoire*) : un document comportant, les noms, prénoms, adresse et téléphone de l'auteur, ainsi que le report du titre de l'œuvre, le mode d'expression choisi, la catégorie et le niveau de participation (jeune collège, jeune lycée, ou adulte)

Pour l'envoi, les personnes n'ayant pas accès à Internet peuvent contacter l'Association d'animation de la vallée des Echelles (AAVE) au 04.79.75.08.16

-Expression plastique : œuvres en technique dessin, peinture, photographie ou graphisme

Une seule œuvre pourra être proposée dans ce mode d'expression (ex : soit une photo, soit un dessin, mais pas un de chaque)

L'œuvre proposée devra avoir un titre inscrit à son dos.

- Dessin, peinture, graphisme :

- toutes les techniques picturales sont admises (huile, gouache, aquarelle, encre, fusain, pastel, logiciel informatique...)
 - seuls les supports toile sur châssis ou papier (130gr/m² minimum) sont admis.
 - Fournir un format minimum A5 et maximum A3
- Photographie :
 - Technique noir et blanc ou couleur, par appareil photo argentique ou numérique.
 - Fournir un tirage papier au format 10x15 cm

→ **Les œuvres produites, non signées, sont à envoyer par voie postale à :**

Office du tourisme de Saint -Pierre de Chartreuse

Concours « Ecrire et décrire la nature de Chartreuse avec Rousseau »

38380 Saint-Pierre de Chartreuse

L'envoi sera accompagné d'un document sur papier libre comportant les noms, prénoms, adresse et téléphone de l'auteur, ainsi que le report du titre de l'œuvre, le mode d'expression choisi, la catégorie et le niveau de participation (jeune primaire, jeune collègue, jeune lycée, ou adulte) - *(obligatoire – l'absence de ce document est éliminatoire)*

-Expression sonore : mode d'expression musicale liée à une écriture de textes (slam, chanson ou comptine), les œuvres exclusivement instrumentales et sonores, ne seront pas acceptées.

Une seule œuvre pourra être proposée dans ce mode d'expression (ex : soit un slam, soit une chanson, mais pas un de chaque)

- Les techniques d'enregistrement sont libres (dictaphone, ordinateur, consoles, téléphone portable...)
- Formats d'enregistrement acceptés : MP3 et Wave en priorité, MP4, WMA éventuellement.
- L'œuvre ne devra pas excéder 3 mn
- Le texte sera fourni en accompagnement

→ **Les œuvres produites sont à envoyer par courriel à :**

contact@radio-couleur-chartreuse.org

Sujet : Concours « Ecrire et décrire la nature de Chartreuse avec Rousseau »

Pièce jointe 1 : l'œuvre produite

Pièce jointe 2 : un document comportant, les noms, prénoms, adresse et téléphone de l'auteur, ainsi que le report du titre de l'œuvre, le mode d'expression choisi, la catégorie et le niveau de participation (jeune primaire, jeune collègue, jeune lycée, ou adulte) - *(obligatoire – l'absence de ce document est éliminatoire)*

Pour l'envoi, les personnes n'ayant pas accès à Internet peuvent contacter Radio Couleur Chartreuse au 04.76.88.66.60

Les œuvres ne doivent comporter aucune signature, encadrement, ni signe distinctif évident.

ARTICLE 7 : CONDITIONS D'UTILISATION DES OEUVRES

Aucune œuvre présentée au concours ne sera restituée par les organisateurs à son auteur. Toutefois, les œuvres sont tenues à disposition de leurs auteurs qui voudraient les récupérer, dans les locaux des Amis du Parc. Contact au 04.76.44.88.85.

- **Droits à l'image et diffusion :** Les participants reconnaissent céder tous les droits d'exploitation gratuite à l'organisateur et l'autorisent à utiliser sans limite de durée les œuvres présentées dans le cadre du concours. L'image des œuvres pourra ainsi être utilisée par les organisateurs à des

fins de communication dans le cadre de reportages de presse (télévisée ou écrite) site internet, affiches, album d'exposition, plaquette etc...

Les organisateurs déclinent toute responsabilité vis-à-vis des actions en justice au titre du droit à l'image des personnes ou ayants droit sur les œuvres. Il est du devoir de l'auteur de l'œuvre de s'assurer de l'accord des sujets.

- **Droits d'auteur** : L'auteur d'une œuvre lauréate au concours devra donner son consentement pour toute utilisation de son œuvre ou d'une partie de son œuvre.

Les œuvres pourront ainsi être publiées à des fins non commerciales, sans aucune perception de droits, ceux-ci étant cédés automatiquement et gratuitement par la participation au concours.

ARTICLE 8 : CLAUSE MORALE

Tout propos raciste, xénophobe, discriminatoire et /ou interdit par la loi entraînera le retrait de l'œuvre concernée du concours. L'auteur reste responsable de ses propos.

ARTICLE 9 : JURY

Il sera composé de 3 groupes d'acteurs du territoire de Chartreuse et d'experts dans les différents modes d'expressions du concours.

Les décisions du jury sont sans appel.

ARTICLE 10 : REMISE DES PRIX et VALORISATION DES ŒUVRES

La remise des prix aura lieu le 26 mai 2012 en Chartreuse, aux Echelles, à l'occasion de la manifestation littéraire « Voyage en Ecriture : Jean-Jacques Rousseau, une nature gourmande » proposée par l'Avant-Pays Savoyard en Chartreuse.

Les lauréats seront informés des résultats et des détails de la remise des prix.

Les œuvres littéraires lauréates seront éditées dans un recueil.

Les œuvres plastiques lauréates seront exposées lors de la remise des prix.

Les œuvres sonores seront diffusées sur les ondes de Radio Couleur Chartreuse durant le dernier semestre 2012.

L'ensemble des œuvres lauréates seront présentées publiquement le jour de la remise des prix.

Informations et renseignement pratiques :

- Expression littéraire : Dimitri PORCU (Association d'animation de la Vallée des Echelles) – 04.79.75.08.16
- Expression plastique : Catherine VELADO (Association des Amis du Parc naturel régional de Chartreuse) – 04.76.44.88.83
- Expression sonore : Radio couleur Chartreuse – contact@radio-couleur-chartreuse.org – 04.76.88.66.60

Action financée grâce au soutien de :



Action coordonnée par :

